

Envoi par courriel

256 DQ11
Projet d'aménagement d'un complexe
hydroélectrique sur la rivière Romaine
par Hydro-Québec

Basse-Côte-Nord 6211-03-005

Québec, le 7 novembre 2008

Monsieur Taoufik Sassi
Direction du développement hydroélectrique et de la réglementation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4e avenue Ouest, bureau A 416
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 27, 28, 29 et 30 octobre derniers sur le projet précité, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des informations supplémentaires.

Le bilan des rivières aménagées au Québec

Dans la Politique énergétique de 1996, on précisait :

Le Québec compte 106 centrales hydroélectriques, localisées sur 30 rivières. Cela signifie que sur un total de 525 rivières répertoriées dans les études de potentiel hydroélectrique, un peu moins de 6 % sont aménagées pour fins de production hydroélectrique. (p. 42)

On y répertoriait une liste de 123 « principaux bassins hydrographiques au Québec » (p. 44 et 45).

Dans la Politique nationale de l'eau, on évaluait, qu'en 2000, il y avait maintenant 145 centrales hydroélectriques et qu'environ 9 % des rivières (une cinquantaine) étaient harnachées (p. 91).

- a. Afin d'éclairer la commission, pourriez-vous fournir une mise à jour de la situation actuelle (en 2008) au regard de la Stratégie énergétique du Québec en indiquant:
 - le nombre de centrales hydroélectriques au Québec;
 - le nombre de bassins avec le % harnaché;
 - le nombre de rivières avec le % harnaché.
- b. Compléter ce bilan en indiquant ce qu'il en serait si tous les projets présentement en construction ou sous étude étaient réalisés.

Veillez noter que nous avons adressé une question similaire au ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs au regard de la politique nationale de l'eau.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 1^{er} décembre 2008.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina
Coordonnatrice du secrétariat de la commission